La Gazette d'Écurie



L'information de votre village

Décembre 2018

"Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans être partagée."

Edito



Une, deux, trois, et voici la quatrième gazette 2018 qui va vous accompagner pour terminer l'année. Le retour des lecteurs nous conforte dans le choix de vous proposer ce nouvel exemplaire de la Gazette que nous prenons toujours plaisir à vous préparer.

Dans ce numéro, alors que bon nombre d'entre vous préparent déjà les fêtes de fin d'année, nous reviendrons sur les faits marquants depuis la rentrée (inauguration de la Croix Celtique, Grande Veillée ...) ainsi que les avancées apportées dans notre village et sur notre territoire. Nous vous donnons aussi quelques rendez-vous pour lesquels nous vous attendons toujours plus nombreux : réunion d'information sur la fibre optique dans notre village, marché de Noël, goûter de Noël, distribution des colis aux aînés, réunion d'information sur les transports, cérémonie des vœux, après-midi des ainés ...).

Excellente fin d'année à tous!

2uoi de neuf?

Les travaux dans le village

L'éclairage public

En cette période hivernale où les journées raccourcissent, chacun a pu apprécier le nouvel éclairage public dont l'installation est quasiment achevée. Il restera désormais la Route Nationale à équiper.

Outre la volonté de moderniser son parc énergivore en réalisant des économies, la municipalité a souhaité éviter les déperditions lumineuses vers le ciel. En effet orienter le flux lumineux vers la voirie, c'est éclairer là où c'est nécessaire.

De plus la déperdition lumineuse vers le ciel est limitée, ce qui est une des missions incombant aux collectivités confrontées aux exigences environnementales.

Economiser, moderniser tout en faisant du bien à la planète!

Les massifs floraux

Avez-vous été sensibles aux beaux massifs floraux aux abords de la mairie ?

Outre la qualité des fleurs achetées en commun avec les communes de l'arc Nord (Thélus, Willerval, Roclincourt, Gavrelle, Farbus, Roeux, Fampoux, Bailleul-Sir-Bertoult) grâce à un travail de mutualisation, soulignons la réalisation d'un système d'arrosage automatique créé par Anthony VENTO qui permet une humidification du sol légère et continue aux heures les plus fraîches de la journée. Il fallait y penser!



Le mobilier urbain

Nous remercions Anthony VENTO, notre employé communal pour la confection de 4 poubelles installées à divers endroits dans le village et nous espérons que ces corbeilles publiques permettront de collecter les déchets et ralentiront les décharges sauvages!



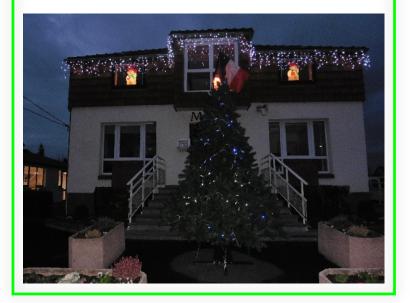
La salle des fêtes

Des travaux de désamiantage débuteront d'ici la fin d'année et la Salle des Fêtes ne sera pas mise à la location de janvier à mars 2019 en raison des travaux de mise aux norme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite qui sont prévus au cours du premier trimestre 2019.

Les travaux

Les décorations de Noël

Cette année, la commune continue de s'embellir pour les fêtes de Noël, mais toujours avec économie. Les nouveaux décors sur les poteaux d'éclairages publics ont été achetés d'occasion, à un prix raisonnable, pour remplacer ceux qui étaient loués, durant les trois précédentes années.



Les travaux de l'école de Roclincourt

Les travaux avancent et le déménagement se profilerait vers les vacances de Noël, comme échangé lors du Conseil d'Ecole du 6 novembre dernier.







Se raccorder à la fibre, c'est désormais possible



La fibre optique, d'accord, mais pour quoi faire ? Que l'on soit un habitant, un touriste, un commerçant, un artisan, un agriculteur, un chef d'entreprise, ... nous avons besoin chaque jour d'utiliser internet. Aujourd'hui, la fibre optique est ultra rapide et sans limite de débit. Démarches administratives en ligne, espaces numériques scolaires, recherche d'emploi, formation en ligne, télétravail, maintien à domicile, télésurveillance, ... l'arrivée de la fibre rend plus simple le quotidien.

Les élus de la Communauté Urbaine d'Arras ont choisi de faciliter l'accès à la fibre pour les habitants, ainsi près de 275 000 euros ont été investis pour aider au raccordement de près de 7200 prises sur le territoire et dans notre commune jusqu'en 2021. Le déploiement de la fibre est assuré par le Syndicat mixte la Fibre Numérique 59/62, créé à l'initiative de la Région Hauts-de-France et des deux Départements du Nord et du Pas-de-Calais, sur les 22 communes rurales, dont notre commune fait partie.

Le lancement commercial de la fibre optique a commencé sur notre commune.

Testez votre éligibilité et prenez connaissance des fournisseurs d'accès à internet d'ores et déjà présents sur le réseau public sur le site www.capfibre.fr.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez également contacter le numéro vert 0 800 159 162.

Le mardi 11 décembre 2018, à 18h30,

Vous êtes conviés pour une réunion d'information, à la salle des fêtes, en présence de M. David HECQ, Vice-Président de la CUA en charge du développement et des usages du numérique.



Création d'une tarification solidaire sur les transports en commun

Basée sur le quotient familial, la nouvelle tarification permettra d'obtenir 50% de réduction sur l'abonnement mensuel et annuel.

Cette tarification s'appliquera à l'ensemble du foyer pour faciliter les déplacements des personnes à revenus plus modestes.

L'instruction des dossiers se fera via le CCAS de la commune qui délivrera une attestation permettant l'achat des titres solidaires de déplacement à l'agence commerciale à Arras (aucune distinction visuelle sur les titres de transport)

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie ; d'autres facilités de déplacement existent également (abonnement Jeune, abonnement Sénior, abonnement mensuel/annuel, carte Elan pour les demandeurs d'emploi...) et des nouveautés sont au programme dès janvier 2019 sur le réseau Artis!

Le mardi 8 janvier 2019, à 18h30,

vous êtes conviés pour une réunion d'information à la salle des fêtes en présence d'Artis et de Françoise Rossignol, Vice-Présidente de la CUA, chargée de la mobilité et des transports.

Ateliers « prévention santé »

Une nouvelle activité chez nous à Ecurie.

Les ateliers « prévention santé » ont lieu à Ecurie, dans la salle des fêtes, une fois par mois.

Vous êtes concernés si vous avez 55 ans et plus.

Vous y apprenez à cuisiner plus sainement, plus simplement, en fonction de votre âge.

La date du prochain atelier est fixée au mercredi 19 décembre, à 10 heures (les dates sont visibles dans le panneau d'affichage de la mairie).

Vous cuisinez votre repas en suivant les conseils de la diététicienne et vous repartez chez vous en emportant ce que vous avez réalisé.

N'oubliez pas de vous munir de vos boîtes en plastiques et d'un chèque de 10 euros pour l'année qui paiera les ingrédients utilisés lors de l'atelier.

A bientôt donc, et bon appétit!

(Ginette DAUBRESSE, Conseillère municipale)



Réforme de la gestion des listes électorales

Afin de simplifier la gestion des listes électorales, l'INSEE met en place un nouveau système à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le changement le plus important pour les électeurs est la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année. La date butoir du 31 décembre est donc révolue.

Pour pouvoir voter, si vous n'êtes pas inscrit ou que votre situation a changé (un déménagement par exemple), vous devez simplement procéder à votre inscription au plus tard le 6ème vendredi avant l'élection à venir. Exceptionnellement, pour cette première année, ce sera avant le 30 mars 2019 pour voter aux élections européennes du 26 mai prochain.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrit sur la liste électorale de la commune ;
- pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Le répertoire électoral unique (REU) est mis à jour en continu à travers un système de gestion entièrement automatisé.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



Retours en images

Inauguration de la croix celtique

le 22 septembre 2018

Bel ouvrage et bel hommage rendu aux soldats canadiens.

Ce fut un honneur pour la Commune de recevoir la délégation canadienne, venue pour inaugurer la croix dédiée aux victimes du 15ème Bataillon d'Infanterie Canadienne tombées le 09 avril 1917 ainsi que de nombreuses personnalités venues commémorer toutes ces victimes tombées sur le champ de bataille.

De 1914 à 1918, notre région a payé le plus lourd tribut à la nation.

Pendant cette période de la « Grande Guerre », la commune d'Ecurie a été, comme beaucoup de ses communes voisines, complètement détruite une première fois pendant l'offensive de 1914 où l'armée française a essayé de faire reculer l'ennemi.

A quelques centaines de mètres d'ici, des kilomètres de tranchées allemandes avaient été surnommées Le Labyrinthe, elles ont été le lieu de combats qui ont duré des mois entiers.

Une seconde période de combats intenses a eu lieu en 1917 avec l'offensive canadienne pour atteindre la crête de Vimy.

Notre campagne est constellée de signes de ces traces de conflits et nul ne peut oublier les hommes tombés au combat. Ici et là monuments aux morts, stèles, cimetières, obélisques en témoignent et nous relient au passé, nous suggérant que partout un homme est tombé.

Cette croix inaugurée est un trait d'union entre le Passé et le Présent. Elle se dresse comme témoin d'un Passé que nous ne pouvons renier et d'un Présent exaltant la paix et l'espoir.

Merci encore à tous d'avoir été présents et rassemblés pour rendre hommage aux soldats disparus!









Retour en image

Opération nettoyons la nature

le 29 septembre 2018

Le rendez-vous avait été donné à la mairie autour d'un petit déjeuner d'accueil. Puis les participants ont sillonné le village, essentiellement les zones les plus sensibles aux dépôts sauvages qui portent atteintes à la propreté des espaces publics.

Les enfants présents ont pu prendre conscience des gestes irresponsables de certains !

Merci à la douzaine de volontaires mobilisés pour cette implication !







Soirée du comité des fêtes

le 27 octobre 2018

La soirée « chti » s'est déroulée agréablement dans une ambiance chaleureuse et joyeuse et les convives ont apprécié le repas typique.

La grande veillée le 10 novembre 2018

Ce fut un évènement unique!

A l'occasion du 100 anniversaire de l'Armistice et de la fin des commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, l'Office du Tourisme Arras Pays d'Artois a rendu hommage à tous les soldats venus des quatre coins du monde, pour défendre une certaine idée de la Paix. Sur le territoire, près de 270 sites ont été éclairés grâce à des bougies pour témoigner la vivacité de notre souvenir.

Ecurie a voulu prendre part à cet hommage. Les participants sont venus allumer les lanternes au pied du Monument aux Morts et au pied de la Croix Celtique du 15^{ème} Bataillon d'Infanterie Canadienne en mémoire des soldats victimes de l'enfer du premier conflit mondial du 20ème siècle.

Retour en images

cérémonies commémoratives du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Dépots de gerbes au Monument aux Morts et à la Croix Celtique du 15^{eme} Bataillon d'Infanterie Canadienne et volée des cloches à 11 heures en mémoire de la paix retrouvée en 1918.



Le Conseil municipal des jeunes

BILAN DE L'ANNEE 2018

Le Conseil Municipal Jeunes s'est réuni quatre fois cette année.

Réalisation de l'après-midi récréative « jeux de société » à laquelle ont participé enfants et quelques personnes âgées.

Participation de Pauline, Justine et Daphné à la lecture pour les jeunes enfants à la bibliothèque.

Participation de Pauline et Daphné à l'élaboration de la page « Conseil municipal jeunes » de la gazette.

Collecte de vieux stylos au profit de la coopérative de l'école.

Etude d'un projet de visite à la CUA pour les membres du Conseil municipal des Jeunes.

COLLECTE DE BOUCHONS PLASTIQUES

Le Conseil Municipal Jeunes vous informe qu'il organisera une collecte de bouchons plastiques.

Il vous propose de passer à votre domicile afin de les récupérer le

samedi 19 janvier 2019 à partir de 11h00

Vous pouvez accueillir l'équipe des jeunes du Conseil Municipal ou laisser le sac de bouchons à votre porte.

Cette collecte servira à l'acquisition de matériel pour les personnes handicapées.

L'ensemble des bouchons récupéré sera remis à l'association « les bouchons d'amour » au Touquet.

Une collecte de stylos aura également lieu ce même jour, dont le bénéfice ira à la coopérative scolaire.

RENCONTRE APRES-MIDI INTERGENERATIONNEL

L'an dernier, une activité jeux de société a été réalisée par le Conseil Municipal des Jeunes.

Dans le cadre de la vie associative, il se propose de reconduire cet après-midi qui réunira jeunes et moins jeunes autour de jeux collectifs ainsi qu'un goûter réalisé par les jeunes eux-mêmes.

Cette après-midi aura lieu pendant les vacances de FEVRIER 2019.

Nos joies, nos peines depuis septembre 2018

Décès

Nous présentons nos condoléances aux familles de

M. Paul COUTEAU, décédé le 18 septembre 2018

M. Roger TESTART, décédé le 11 octobre 2018

Mme Christiane CAUDRON, décédée le 20 novembre 2018

Mariages

Toutes nos félicitations à

Christelle CARTON et Jean-Marie THILLIEZ

mariés le 03 novembre 2018

Maryse RINGARD et Edmond DUFERMONT

mariés le 17 novembre 2018





Réunion d'information sur la fibre

Le mardi 11 décembre à 18h30, à la salle des fêtes, la commune vous convie à une réunion d'information sur le déploiement de la fibre optique en présence de M. David HECQ, Vice-Président de la CUA.

Marché de Noël

Venez nombreux le vendredi 14 décembre, à partir de 18h30, à la salle des fêtes. Les écoles et les parents d'élèves organisent leur premier marché de Noël. Chants, vente de décorations, biscuits de Noël et cartes de vœux.

Noël des enfants

Le mercredi 19 décembre, à 14h45, à la salle des fêtes, les enfants et leur parents sont invités pour une projection cinéma de Noël (les 5 légendes), suivi d'un goûter et peut-être bien de la venue du Père-Noël...

Réunion d'information sur l'évolution des transports en commun

Le mardi 08 janvier 2019 à 18h30, à la salle des fêtes, la commune vous convie à une réunion d'information sur l'évolution des transports en commun en présence de la société Artis et de Mme Françoise ROSSIGNOL, Vice-Présidente de la CUA.

Les voeux

Le vendredi 11 janvier 2019 à 19h00, à la salle des fêtes, vous êtes conviés pour la présentation des vœux du Conseil municipal.

Vie pratique

La mairie

Horaires d'ouverture au public : Le mercredi de 9h00 à 12h00 Le jeudi de 16h00 à 19h00 Le samedi de 10h00 à 12h00

La mairie sera fermée pendant les fêtes du 22 décembre 2018 au 1^{er} janvier 2019 inclus. Nous vous remercions de votre compréhension.

03.21.55.38.77 Mairie.ecurie62@wanadoo.fr

Permanence des adjoints

Le maire et l'ensemble des adjoints sont à votre écoute. N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou venir pendant les permanences de la mairie le samedi de 11h00 à 12h00.

Eibliothèque municipale

Horaires:

Ouverte à tous gratuitement, petits et grands :

Le lundi de 16h30 à 17h30

Le mercredi de 14h00 à 15h00

Le samedi de 11h00 à 12h00

La biliothèque est fermée pendant la période estivale, les bénévoles seront de retour dès la rentrée!

Vous avez la parole

Petits et grands, vous pouvez proposer un article, un jeu, une recette, une astuce!

Transmettez vos sujets dans la boîte aux lettres de la mairie ou par voie électronique.

Bon à savoir

Bibliothèque

300 livres ont été renouvelés à la bibliothèque grâce à la Convention qui nous lie au Département et à l'aide financière de la commune dédiée à l'achat d'ouvrages (dernières nouveautés tant pour le public adulte que le public des enfants).

Mise en page de la gazette

La rédaction de la Gazette ne concerne pas seulement la Commission, mais sa mise en page est aussi un travail important qu'assure avec patience, créativité et enthousiasme, Hélène CAYZEELE, notre secrétaire de mairie. Nous la remercions chaleureusement!



Économies d'énergie

Appareils électriques en veille : savez-vous que dans un foyer, les appareils électriques en veille représentent environ 11 % de la consommation annuelle d'électricité (soit environ 86€/an): téléviseurs, consoles de jeux, chargeurs... Ce sont toutes ces consommations qui se retrouvent sur les factures. Éteignez, débranchez et chassez les appareils en veille!

Bon voisinage

Il est rappelé que chacun doit veiller à ce que ses plantations n'empiètent pas sur le domaine public ou chez les voisins. Il est également recommandé à chacun de nettoyer son trottoir et son fil d'eau (feuilles, mousse, neige ...)